



Services péri-productifs : vers une nouvelle géographie métropolitaine

Ludovic Halbert

► **To cite this version:**

Ludovic Halbert. Services péri-productifs : vers une nouvelle géographie métropolitaine. Cette version intermédiaire a été publiée après mise en page dans les Notes Rapides sur le SDRIF .. 2002. <halshs-00178847>

HAL Id: halshs-00178847

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00178847>

Submitted on 12 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre : Services péri-productifs : vers une nouvelle géographie métropolitaine

Auteur : Ludovic Halbert

Chercheur CNRS rattaché au LATTTS (UMR 8134 : CNRS/ENPC/UMLV)

Coordonnées : ENCP-LATTTS, 6-8 Av. Blaise Pascal, 77455 Champs-sur-Marne

Tél : 01.64.15.38.39

Mail : ludovic.halbert@enpc.fr

Site web: http://latts.cnrs.fr/site/p_lattsperso.php?Id=1092

Mots-clés : emplois péri-productifs, Ile-de-France, péri-central, polarisation

Note de l'auteur : Ce court article a été rédigé en 2002 à la demande de l'IAURIF où j'effectuais un stage scientifique. Il correspond à un exercice de vulgarisation scientifique qui a alimenté l'un des volets empiriques de ma thèse, soutenue 2 ans plus tard.

Ce travail interroge les recompositions intra-métropolitaines affectant le système productif francilien en s'intéressant aux emplois de services aux entreprises (dans une acception très large). L'article montre en particulier l'intensité des processus de recompositions centrales et péri-centrales avec le passage d'un centre d'affaires traditionnellement ouest-parisien à un triangle centre-métropolitain dont les sommets sont Paris-ouest, La Défense et Boulogne. L'article montre aussi un processus de déconcentration sous forme de pôles relativement isolés (Roissy ou Cergy) ou de corridor et quadrants (Marne la Vallée ou Vélizy / Saint-Quentin-en-Yvelines).

A l'intention des étudiants notamment, il manque pour une approche plus académique un état de l'art, une bibliographie, une réflexion théorique plus approfondie (réalisées dans d'autres publications dont : Halbert, L., 2004, *Densité, desserrement, polycentrisme et transformation économique des aires métropolitaines. Interpréter la concentration des activités d'intermédiation dans la zone centrale de la région francilienne*, Thèse soutenue à l'Université Paris-1 le 09/12/2004, /s-dir. P. Beckouche. Téléchargeable ici : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00125208/fr/>).

Pour toute citation de ce travail, veuillez mentionner la version publiée :

HALBERT L, 2002, "Services aux entreprises : vers une nouvelle géographie métropolitaine", in *Note Rapide sur le Bilan du SDRIF, IAURIF, Paris, n°300, 6p.*

Ludovic Halbert, 1^{er} octobre 2007

Le desserrement de l'emploi en région francilienne est avéré. Pour autant, affecte-t-il les activités de services consommées par les entreprises, activités traditionnellement localisées dans le centre métropolitain ? Une réorganisation structurelle de la géographie des emplois de services concourant à la production (services péri-productifs) est en cours. Les données du recensement de la population de 1999 attestent du passage d'une agglomération traditionnellement dominée par le centre parisien à une région métropolitaine plutôt polycentrique. Le quartier d'affaires historique perd de son poids, concurrencé par La Défense et d'une manière plus générale par les Hauts-de-Seine. Ce glissement vers l'Ouest est doublé du développement d'espaces secondaires de proche et lointaine banlieues à l'exemple de pôles "isolés" comme Roissy, St Quentin et Cergy ou d'axes de croissance vers Marne la vallée ou l'ensemble Orly-Massy-Saclay.

Commentaire : Le terme polynucléaire me paraît plus adapté. Ce travail décrit des concentrations d'emplois sans présumer de la capacité de ces derniers à constituer des "centres". (L. Halbert, 1/10/2007)

1) Le polycentrisme, principe d'aménagement contre les déséquilibres spatiaux franciliens.

Lutter contre les déséquilibres régionaux

Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) insistait en 1994 sur l'emploi comme levier d'organisation régionale. Il prône une politique du « polycentrisme » permettant l'essor d'unités périphériques tout en ralentissant les phénomènes de développement en tâche d'huile. Cette action avait pour but de lutter contre les déséquilibres chroniques en Ile-de-France entre :

- un centre dominant et des espaces périphériques n'assurant pas une croissance diversifiée,
- une moitié occidentale privilégiée et des espaces orientaux en retard.

Des pôles d'envergure européenne et régionale

Le SDRIF énumère des pôles structurant la réorganisation polycentrique. Au niveau international, il s'agit d'appuyer la croissance francilienne sur des espaces d'excellence : Paris, La Défense, Roissy, Massy-Saclay et Marne la vallée. Ces cinq « pôles d'envergure européenne » doivent être soutenus à l'échelle intra-métropolitaine.

Il est fait référence à des pôles « urbains » plutôt qu'uniquement « tertiaires », l'objectif étant de créer des espaces à l'activité diversifiée, organisant pleinement l'armature régionale. Le premier type de pôles se constitue à partir du cœur parisien et se prolonge dans des secteurs privilégiés de la première couronne. Il s'agit de soutenir des espaces en reconversion dotés d'atouts spécifiques (qualité des infrastructures, réserve d'espaces). On pense aux quartiers de Bercy et de Seine-Rive-Gauche devant amorcer un développement à l'Est vers Charenton, Saint-Maur et Maisons-Alfort ou aux gares de l'Est et du Nord appuyant la requalification de la Plaine Saint-Denis. Le second type est constitué par les villes nouvelles (St Quentin, Cergy-Pontoise, Sénart, Evry et Marne la vallée) et par l'axe scientifique d'Orly-Massy-Saclay.

2) Quel polycentrisme en région francilienne?

L'essor des couronnes périphériques

Avec 2 millions d'emplois en 1999, la sphère péri-productive comptabilise près de 40 % du total francilien. Ces activités regroupent tous les services qui accompagnent la production des biens (cf. Encadré 1). On y retrouve aussi bien les emplois des sièges sociaux que ceux des sociétés de services aux entreprises (du nettoyage des locaux à l'expertise informatique), de la Recherche-développement ou du commerce de gros. L'ensemble de ces emplois relevait traditionnellement du centre parisien et participe aujourd'hui de la réorganisation polycentrique en cours. Celle-ci se caractérise par le poids de Paris qui conserve des effectifs encore prédominants avec 700 000 emplois (36 % du total régional). Cependant, fait historique, la première couronne dépasse la capitale (40% des emplois). Avec 25% du total, la grande couronne possède une importance moindre mais non négligeable. Par rapport aux emplois régionaux, Paris tend à conserver une place encore grande pour les activités des services péri-productifs alors que la grande couronne affiche un retard relatif, traduisant le caractère « central » de ce type d'activités.

Encadré 1 : Méthodologie de l'étude :

Cette analyse est basée sur les données du Recensement de la Population au quart réalisé par l'Insee en 1999. L'auteur adapte la grille de travail proposée par l'équipe STRATES qui distingue deux sphères d'activités : les services aux ménages et la production. Les emplois péri-productifs qui retiennent notre attention relèvent de cette dernière catégorie et représentent tous les services d'intermédiation et de circulation permettant la production des biens matériels (services économiques, banques et assurances, services de réseaux). Une partie de ces activités ont un caractère central ou métropolitain. L'étude de leur géographie permet d'observer la transformation des discriminations spatiales au sein de l'espace régional.

Le changement des nomenclatures sur la période étudiée (passage NAF/NAP) limite la portée des constats sur les dynamiques. Il est possible que certaines approximations entraînent par exemple des transferts d'ordre statistique entre activités de production et services aux entreprises. De plus, un effet « siège social » peut lui aussi aboutir à la survalorisation d'une commune comme c'est peut-être partiellement le cas pour Roissy-en-France. C'est pourquoi l'analyse reste volontairement sur des agrégats larges afin de réduire les éventuels biais statistiques.

Paris et les Hauts-de-Seine avant tout

La ventilation départementale affine ces résultats en soulignant une structure à trois niveaux : Paris avec 36% du total régional demeure la première unité, les Hauts-de-Seine suivent avec 20%, loin devant tous les autres départements franciliens qui se répartissent respectivement de 5 à 10% du total régional. On constate donc un centre économique bicéphale constitué par Paris et les Hauts-de-Seine. La situation des services péri-productifs est un peu plus hiérarchisée que pour le reste des emplois régionaux où les autres départements pèsent tous autour de 10% du total régional.

Un cœur métropolitain bicéphale

La cartographie communale atteste d'une organisation spatiale polarisée. La prédominance d'un quartier principal parisien, tant en valeur absolue qu'en indice de présence, se confirme. Les 2^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} arrondissements sont prolongés par leurs voisins. Il s'agit du centre économique historique de l'agglomération, un centre fondé par la présence des sièges sociaux des grands groupes industriels, commerciaux et financiers ainsi que de sociétés de services spécialisées (communication, activités juridiques, etc.).

Un deuxième pôle double ce centre traditionnel. Reliée à Paris par Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret, La Défense connaît un succès qui s'explique par ses tours de bureaux offrant de grandes surfaces d'un seul tenant, par la proximité d'une main d'œuvre qualifiée et par la qualité des infrastructures de communication. Ce glissement vers l'Ouest est renforcé par la croissance des emplois dans les communes voisines : tant au sud (Suresnes et Rueil-Malmaison) qu'au nord (Asnières-sur-Seine et Gennevilliers).

Une écharpe occidentale

A l'échelle de la petite couronne, une écharpe occidentale enserre Paris. Deux pôles viennent relayer le centre des Hauts-de-Seine. Au sud tout d'abord, l'ensemble Boulogne-Billancourt / Issy-les-Moulineaux s'affirme nettement grâce à l'accueil de grands noms des télécommunications. Au nord ensuite, on observe l'essor d'un nouveau pôle constitué par Saint-Denis et Aubervilliers. C'est l'expression des résultats encourageants obtenus en Plaine Saint-Denis grâce notamment au rôle structurant de l'A86, à l'arrivée d'entreprises de l'image et aux répercussions économiques du Stade de France. On observe donc une *diffusion par contiguïté* des emplois des services péri-productifs à partir du centre métropolitain historique dans la moitié occidentale de la première couronne.

A contrario, et hormis le 12^{ème} arrondissement (quartier de Bercy notamment), la partie orientale pèse moins fortement. Dans son prolongement, on croit lire le début d'un axe s'appuyant sur Charenton, Vincennes, Fontenay-sous-Bois et plus loin Noisy-le-Grand. Le reste de la petite couronne n'est pas dénué d'activités de services péri-productifs à l'exemple de Montreuil, Bobigny, Pantin, Ivry et Vitry-sur-Seine. Cependant, relativement à la moyenne régionale, ces communes affichent des taux de présence faibles. On retrouve bien la dissymétrie est/ouest chronique.

Des pôles de grande banlieue

La grande couronne n'est pas aussi homogène que les données départementales le laissent croire. Une vaste ceinture « vide » autour du cœur métropolitain apparaît. C'est surtout vrai pour une large moitié nord-ouest allant de Gonesse à St Quentin en Yvelines. Contrairement à une idée reçue, l'axe historique du développement économique vers l'Ouest n'est pas infini. Le glissement des activités de services péri-productifs est arrêté par la présence d'espaces protégés et de communes résidentielles réticentes à accueillir ces fonctions. Ce frein occidental entraîne des reports vers le nord-ouest (Cergy) et le sud-ouest (cité scientifique sud, St Quentin, etc.). Dans la partie sud-est, le constat du vide relatif est moins

net, quelques communes assurant une liaison entre le centre et les pôles éloignés (Arcueil, Cachan au Sud, Noisy-le-Grand à l'Est).

Deux types d'organisations périphériques de lointaine banlieue peuvent être distingués. En premier lieu, on observe des pôles relativement isolés, constitués de communes groupées autour d'un centre aisément identifiable.

Cergy organise l'espace de la ville nouvelle en s'appuyant sur Eragny, Pontoise et Saint-Ouen-l'Aumône. L'accueil d'entreprises quittant les Hauts-de-Seine explique l'existence de ce pôle bien desservi par les infrastructures de communication (RER A, A15).

Malgré des biais statistiques tendant à sur-représenter la commune de Roissy-en-France, le pôle aéroportuaire relève aussi de cette catégorie. Il s'appuie sur les communes de Mitry-Mory, Tremblay-en-France et Villepinte pour organiser un semblant d'axe pénétrant le long de l'autoroute A1.

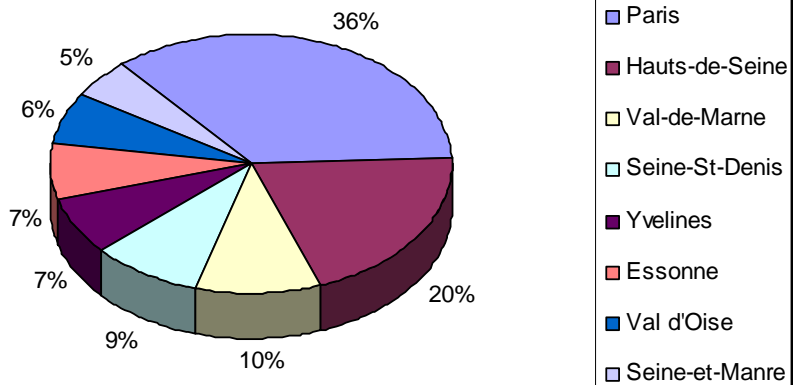
St Quentin en Yvelines constitue un pôle un peu plus étalé avec Guyancourt, Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux et Trappes. Il s'appuie sur Versailles et Vélizy-Villacoublay pour rejoindre le sud-ouest du centre métropolitain. Notons tout de même que ces deux dernières communes n'affichent pas des indices de spécialisation¹ très élevés et, par conséquent, apparaissent plutôt en creux malgré le nombre d'emploi de services péri-productifs assez importants qu'elles possèdent.

Face à ces formes assez limitées spatialement, on observe la mise en place d'un axe qui s'étire dans l'ensemble du sud-ouest de la région et qui s'articule autour de communes comme Orly, Rungis, Massy, Orsay, Les Ulis. En fait, il convient de distinguer deux sous-ensembles : le premier Orly-Massy, s'étirant le long de l'A6 et de l'A10, est plutôt constitué d'activités de logistique et commerce; le second (Orsay, Les Ulis) regroupe des activités de recherche et développement et se rattache fonctionnellement plutôt à St Quentin.

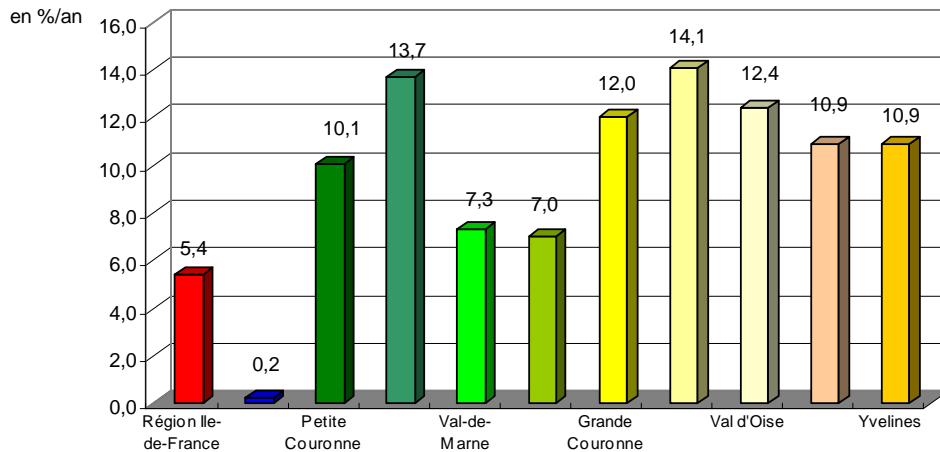
Notons enfin qu'Evry et Marne la vallée ne peuvent pas encore être considérées comme des pôles régionaux constitués.

¹ Indice de spécialisation : Part de l'activité dans la commune / Part de l'activité dans la région.

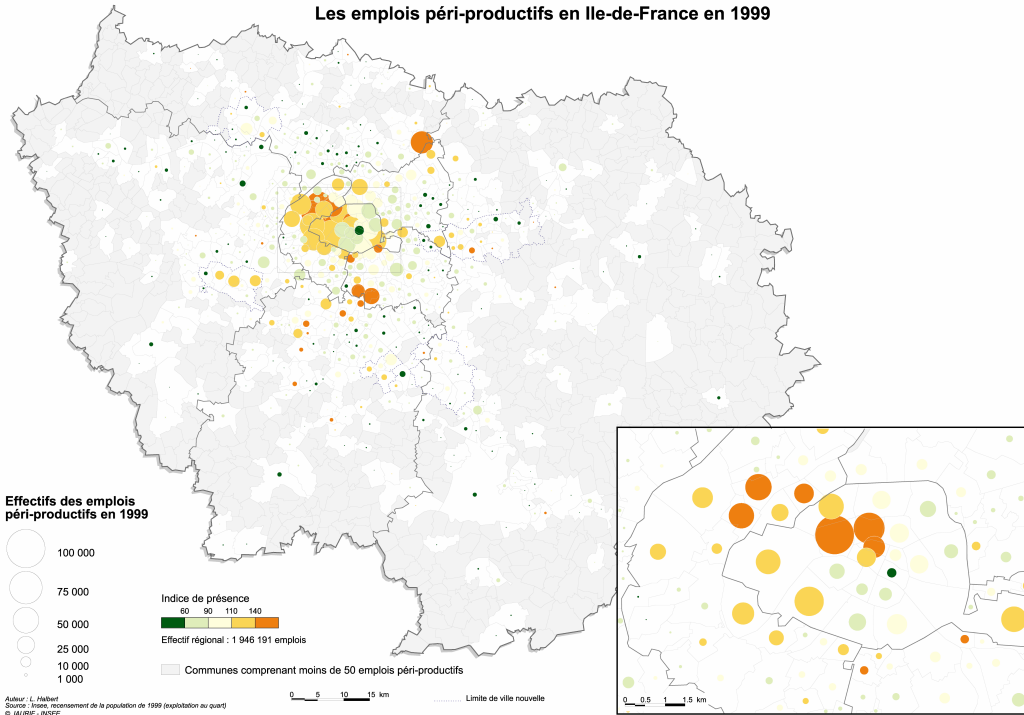
Répartition des emplois péri-productifs en région francilienne en 1999



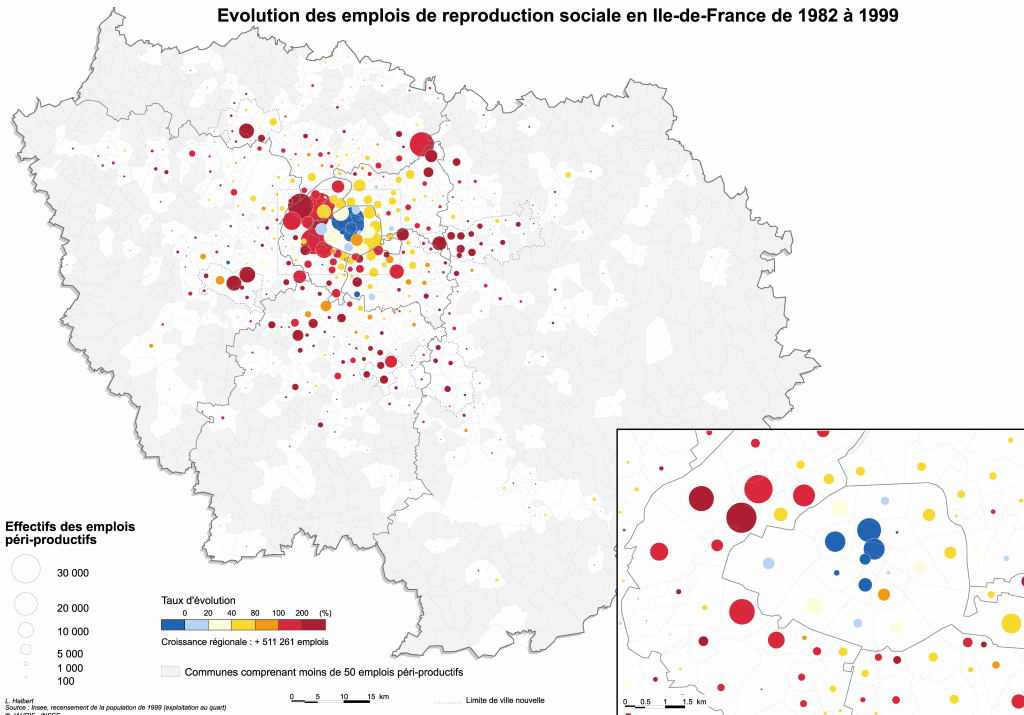
Taux de variation annuelle des emplois périproductifs en région francilienne entre 1982 et 1999



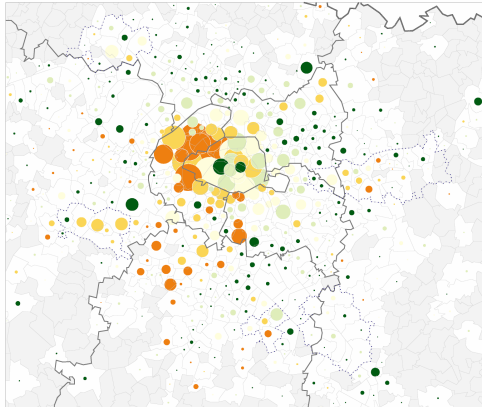
Les emplois péri-productifs en Ile-de-France en 1999



Evolution des emplois de reproduction sociale en Ile-de-France de 1982 à 1999



Les emplois péri-productifs en Ile-de-France en 1999, par sphères d'activité



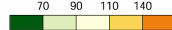
Services économiques

Effectifs des emplois périproductifs
Effectif régional : 1 241 589 emplois



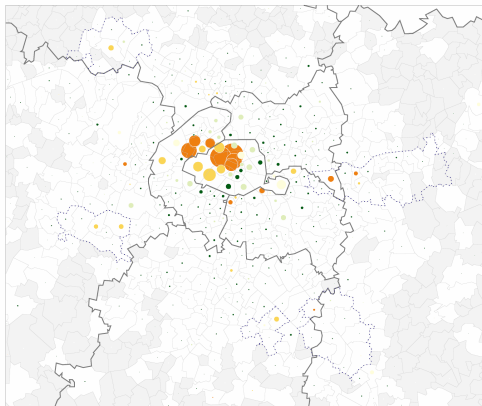
Les activités des services économiques (commerce de gros, direction, immobilier, services aux entreprises, R&D) se concentrent dans un cœur métropolitain constitué par Paris et les Hauts-de-Seine (La Défense, Boulogne). La capitale est moins spécialisée dans les services économiques en raison de son profil d'activités plus diversifié. Des pôles secondaires émergent en grande banlieue (Marne la vallée, Cergy, Roissy, Saint Quentin) et notamment dans un secteur sud-ouest qui affiche un taux de spécialisation marqué lié à l'importance de la recherche-développement.

Indice de présence*



* Pourcentage des emplois de la branche à la commune sur le pourcentage des emplois de la branche à la région

Communes comprenant moins de 50 emplois péri-productifs



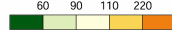
Emplois de la finance

Effectifs des emplois périproductifs
Effectif régional : 266 107 emplois



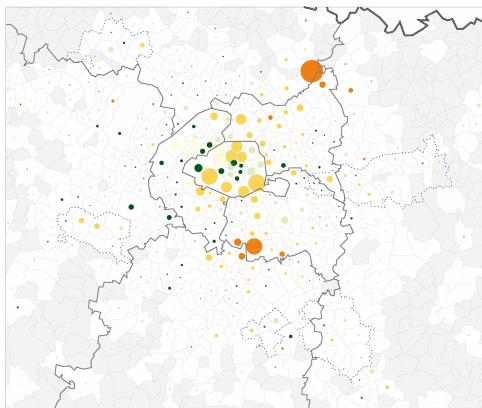
La géographie de ces activités est principalement centrale: le cœur métropolitain, constitué par Paris ouest (8ème, 9ème et 2ème arrondissements), La Défense et Neuilly -sur-Seine concentrent la majeure partie des emplois. Le reste de la région francilienne est relativement peu concerné par ce type d'activités.

Indice de présence*



* Pourcentage des emplois de la branche à la commune sur le pourcentage des emplois de la branche à la région

Communes comprenant moins de 50 emplois péri-productifs



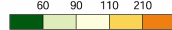
Emplois de flux

Effectifs des emplois périproductifs
Effectif régional : 470 650 emplois



Ces activités réunissent les emplois des transports, des postes et télécommunications et des activités de production et distribution d'eau, gaz, électricité. Leur localisation est partagée entre le centre métropolitain (Paris dont les arrondissements nord et sud, La Défense) et les deux aéroports d'Orly et Roissy. Le poids de ces deux derniers pôles tient en partie à un effet de siège social qui biaise les statistiques.

Indice de présence*



* Pourcentage des emplois de la branche à la commune sur le pourcentage des emplois de la branche à la région

Communes comprenant moins de 50 emplois péri-productifs

0 5 10 15 km

..... Limite de ville nouvelle

3) Déclin de Paris, glissement vers l'Ouest, émergence de pôles secondaires en petite et grande couronne

Entre 1982 et 1999, une réorganisation structurelle se met en place, même si dépendante des respirations de l'économie (croissance des années 1985 à 1991, ralentissement jusque dans les années 1996, reprise incertaine après). C'est ainsi que la région gagne 640 000 emplois péri-productifs, soit une croissance de plus de 50%.

Déclin de Paris et glissement à l'Ouest

Dans le même temps, le centre historique parisien connaît un déclin sans précédent. Les 2^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements affichent une baisse en valeur absolue des services péri-productifs. A l'exception de l'est (19^{ème}, 20^{ème} et 12^{ème}), l'ensemble des autres arrondissements subit un ralentissement par rapport la moyenne régionale..

En contre-partie, le pôle du centre des Hauts-de-Seine affiche la plus forte croissance régionale en valeur absolue. Le glissement du pôle central traditionnel concourt à la mise en place d'un centre métropolitain élargi. Cette diffusion se propage dans les communes voisines de La Défense (Nanterre, Rueil-Malmaison, Suresnes, Colombes), et notamment le long de l'A86 (Gennevilliers, Asnières). Le reste de la petite couronne n'est pas affecté de la même manière. Le nord affiche une croissance moins importante que le Sud où l'ensemble Boulogne-Billancourt/Issy-les-Moulineaux continue son développement. Cette tendance devrait être atténuée par le pôle en cours de constitution de la Plaine Saint Denis qui poursuit un développement (le long de l'A86) imparfaitement traduit par le recensement de 1999.

Des pôles éloignés isolés ou des axes radio-concentriques?

En grande couronne, deux cas peuvent être distingués. En premier lieu, des pôles relativement isolés (Roissy, Cergy, plus timidement Evry) s'étendent sur leurs communes limitrophes mais ne semblent pas susciter un développement plus étendu. Au contraire, dans le reste de l'espace métropolitain, la mise en place de cette organisation polycentrique s'accompagne d'axes reliant les pôles éloignés au centre. Vers l'est, Marne la Vallée s'appuie sur Noisy-le-Grand, au sud-ouest, St Quentin en Yvelines se développe à partir des communes de Jouy-en-Josas et de

Vélizy-Villacoublay, au sud, l'écharpe Massy-Saclay est soutenue par Antony, Châtillon, Cachan, Arcueil, Malakoff, etc.

4) Nouvelle géographie économique, nouvelles interrogations

Le polycentrisme contre les déséquilibres chroniques franciliens ?

La dissymétrie centre-périphérie existe toujours en raison de l'inertie liée à l'héritage historique du poids de Paris. Cependant, les dynamiques à l'œuvre travaillent contre cette opposition. En ce sens, les objectifs publics en matière de polycentrisme sont partiellement atteints puisque des pôles de proche et de lointaine banlieue émergent, voire s'affirment pleinement. Au contraire, le déséquilibre est/ouest n'est pas en cours de règlement. Encore faut-il bien préciser les limites de ce dernier. Le constat de la dissymétrie n'est valable qu'au sein de la première couronne. Le glissement du centre métropolitain vers les Hauts-de-Seine entraîne bien la sur-représentation d'une écharpe occidentale face à un secteur est que le 12^{ème} arrondissement de Paris ne parvient pas à organiser. En revanche, en grande couronne, l'opposition est/ouest ne prend pas la même forme. La croissance spectaculaire de Marne la vallée souligne au contraire l'absence de pôle pleinement occidental dans la région métropolitaine.

Quel scénario pour 2030 ?

Le premier est celui d'une organisation de plus en plus désarticulée, où des marchés de l'emploi fragmentés constitueraient des sous-ensembles semi-autonomes, en concurrence permanente. Le second privilégie une géographie polycentrique où la qualité des infrastructures de communication et de télécommunication, l'existence d'un marché de l'emploi régional unique et des formes d'accompagnement public contribueraient au développement de l'ensemble de la région métropolitaine.

Vers un système économique intégré?

Organisation spatiale polycentrique n'est pas synonyme de système économique intégré. Il est possible que les différents pôles constitués restent indifférents, voire hostiles les uns envers les autres. Des travaux sont nécessaires pour la compréhension des relations qui existent ou non entre ces pôles économiques en cours de création. Ce n'est qu'après une analyse minutieuse du fonctionnement, au jour le jour, des relations inter-entreprises, du marché de l'emploi et des échanges,

que l'on pourra évaluer si l'organisation polycentrique francilienne constitue le témoignage géographique d'un système économique métropolitain intégré. [

Quels sont les facteurs qui expliquent les dynamiques observées ?

Quatre pistes sont ouvertes pour expliquer cette « nouvelle géographie économique métropolitaine », entendue comme la mise en place d'une région polycentrique:

- le rôle des pouvoirs publics (Etat et collectivités territoriales) dont il est nécessaire d'évaluer l'efficacité des interventions (accompagnement ou moteur), notamment dans le cadre de la politique des villes nouvelles ou des pôles d'envergures régionale et européenne,
- l'impact des infrastructures de communication, qu'elles soient physiques (aéroports internationaux de Roissy et Orly, autoroutes dont l'A86, T.E.R.) ou immatérielles (téléphonie, haut-débit),
- les impératifs des entreprises (contrainte de proximité, arbitrage par les coûts, objectifs financiers) ,
- les stratégies d'investissement de la filière de l'immobilier de bureaux dans un contexte où le marché, majoritairement locatif, est de plus en plus organisé par l'offre.

Commentaire : J'ai depuis réalisé ce travail à partir de l'étude des flux téléphoniques échangés entre les entreprises franciliennes. Se reporter à mes publications (2004 et 2007 notamment) accessibles en ligne pour plus d'information sur ce sujet. (L. Halbert, 1/10/2007).